

Réunion d'urgence post-tempête demain dans le Cap Corse

Une réunion d'urgence pour traiter l'impact de la tempête du 15 juillet dernier sur les plages du Cap Corse se tiendra demain au siège de la communauté de communes à Brando.

Sollicité par les élus locaux, le président de l'Exécutif, Gilles Simeoni, a souhaité mobiliser l'ensemble des acteurs concernés pour mesurer les conséquences économiques et environnementales du phénomène et y apporter des solutions concertées.

Dans un communiqué, il a déclaré hier que *"la tempête du 15 juillet a notamment eu pour conséquences d'impacter lourdement de nombreuses plages du Cap Corse, d'une part par des ravinelements importants, d'autre part par un afflux massif de posidonies"*. Il précise que *"ce double phénomène est particulièrement marqué sur la côte Est du Cap. Cette situation exceptionnelle génère des nuisances majeures qui impactent aussi bien les communes et l'intercommu-*

nalité concernées que les usagers des plages et les professionnels du tourisme et de la mer. Eu égard à cette situation, je propose qu'une réunion de crise soit organisée entre toutes les parties".

Les communes, l'intercommunalité, la collectivité de Corse (y compris ses agences et office concernés : Agence du tourisme, office de l'environnement, Adec), le parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate, le préfet de Haute-Corse (ou son représentant), les services de la DDTM et les socioprofessionnels du littoral impactés par la tempête sont conviés.

Gilles Simeoni a proposé de dérouler l'ordre du jour autour des trois points suivants : *"Les mesures exceptionnelles à prendre pour assurer, dans le respect des écosystèmes et de l'environnement, une intervention permettant de rendre tout ou partie des plages envahies de posidonies normalement praticables pour les mois d'août et septembre."*



Les plages de la façade est du Cap Corse sont confrontées à un dépôt massif de posidonies. Une situation qui s'est accentuée après la tempête du 15 juillet. /PHOTO ALAIN CAMOIN

D'autre part, il sera aussi question *"des dispositifs d'aide exceptionnels permettant d'accorder un secours d'urgence aux socioprofessionnels impactés par la tempête du 15 juillet"*.

Enfin, il conviendra d'engager une réflexion *"pour apporter des réponses pérennes pour les années à venir, en intégrant l'évolution des conditions météorologiques et le*

changement climatique", ajoute le président de l'Exécutif.

Cette réunion aura lieu demain à partir de 9 heures.

Elle se tiendra, en accord avec le président de l'intercommunalité Pierre Chaubon, les élus concernés et le préfet de Haute-Corse au siège de la communauté de communes du Cap Corse à Brando.